Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de læntreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: SHERAPRESS

· Code du produit:

502000

502010

502020

502030

502040

502050

• 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation: Fabrication de produits de médecine dentaire.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Fabricant:

retec® Kunststofftechnik GmbH

Industriestrasse 2

D-61191 Rosbach v.d.H

+49 (0) 6007 91570

info@retec-dent.de

www.retec-dent.de

Personne à contacter : Dr. Manfred Steinbach

Le fournisseur:

SHERA Material Technology GmbH & Co. KG

Espholstraße 53 D-49448 Lemfoerde sdb@shera.de

+ 49 (0) 5443 9933-0

- · Service chargé des renseignements: Service de sécurité de produit.
- · 1.4 Numéro dappel daurgence ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments de tiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger: Néant.
- · Mention d'avertissement: Néant.
- $\cdot \ \text{Mentions de danger:} \\$

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

· Indications complémentaires:

Contient peroxyde de dibenzoyle. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

Contient du méthacrylate de méthyle, peroxyde de dibenzoyle. Peut entraîner des réactions allergiques.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 1)

· Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange à base de polyméthacrylates de méthyle et de catalyseurs.

· Composants dangereux:		
	peroxyde de dibenzoyle	<1%
	Self-react. B, H241; Org. Perox. B, H241; Aquatic Acute 1, H400;	
Numéro index: 617-008-00-0	Aquatic Chronic 1, H410; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
Reg.nr.: 01-2119511472-50		

· SVHC

 $\cdot \ \text{Pas dangereux ingr\'edients:}$

polymère acrylique

95-<100%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup dœau.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre luncendie

- · 5.1 Moyens dextinction
- · Movens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Dioxyde de carbone (CO₂).

Monoxyde de carbone (CO).

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

FR

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures deurgence

Eviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

· 6.2 Précautions pour la protection de lienvironnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à dautres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions dun stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Conserver le récipient bien fermé.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: Aucune information disponible.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de le xposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de le xposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 3)

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Solide

Couleur: Couleurs diverses
 Odeur: caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point debullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.
Point d'éclair: >250 °C

∙ Température de décomposition:
 ⋄ pH
 Non déterminé.
 ⋄ pH supérieur à 15.

· Viscosité:

Viscosité cinématiqueDynamique:Non applicable.Non applicable.

· Solubilité

l'eau: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
Pression de vapeur: Non applicable.

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1,16 g/cm³
 Densité relative: Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non applicable.
 Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Poudre

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

• **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

· VOC (CE): 0,00 %
· Teneur en substances solides: 100,0 %

· Changement d'état:

· Vitesse d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Néant.
 Aérosols
 Gaz comburants
 Néant.
 Néant.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 4)

· Gaz sous pression	Néant.
· Liquides inflammables	Néant.
· Matières solides inflammables	Néant.
· Substances et mélanges autoréactifs	Néant.
· Liquides pyrophoriques	Néant.
· Matières solides pyrophoriques	Néant.
· Matières et mélanges auto-échauffants	Néant.
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de læau	Néant.
· Liquides comburants	Néant.
· Matières solides comburantes	Néant.
· Peroxydes organiques	Néant.
· Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	Néant.
· Explosibles désensibilisés	Néant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions usuelles de stockage et de transport des solides.

Aucune donnée disponible.

- · 10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition exothermique et formation de : méthacrylate de méthyle.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë:

Aucune donnée disponible.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune indication disponible.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 5)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants næst compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à limination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Code déchet:

Le code délimination de déchets selon loprdonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code délimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.

· Catalogue européen des déchets:

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro dedentification

· ADR, IMDG, IATA Néant. · ADN Néant.

- · 14.2 Désignation officielle de transport de IEDNU
- · ADR, IMDG, IATA Néant.
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA

ClasseClasse ADN/R:Néant.

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

	(suite de la paç	ge 6)
· 14.4 Groupe d⊞mballage · ADR, IMDG, IATA	Néant.	
· 14.5 Dangers pour lenvironnement	Non applicable.	
 14.6 Précautions particulières à prendre p lautilisateur 	oar Non applicable.	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformé aux instruments de IBDMI	ément Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant.	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et de nvironnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants næst compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de le latilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques E Annexe II

Aucun des composants næst compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS DE EXPLOSIFS FAISANT LEOBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de leoctroi de la limite maximale aux fins de la limite maximale aux fins de leoctroi de la limite maximale aux fins de leoctroi de la limite maximale aux fins de la limite maximale aux fins de leoctroi de la limite maximale aux fins de la limite de la limite maximale aux fins de la limite de la limit

Aucun des composants næst compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS DEEXPLOSIFS DEVANT FAIRE LEOBJET DEUN SIGNALEMENT

Aucun des composants næst compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants næst compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants næst compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur lœtat actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à dœutres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

· Phrases importantes

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.10.2022 Numéro de version 5 Révision: 18.10.2022

Nom du produit: SHERAPRESS

(suite de la page 7)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: Service de sécurité de produit.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Self-react. B: Substances et mélanges autoréactifs . Type B

Org. Perox. B: Peroxydes organiques . Type B

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire . Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée . Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique . Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique . Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique. Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR